

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU  
GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

Paris, le 12 mars 2021

## NOUVELLE GAMME DES FCPE – ACCORDS PEE et PERCO CDC

### PLAN DE FORMATION ET D'INFORMATION

--ooOoo--

Dans le cadre de la négociation, il a été convenu de la nécessité d'accompagner les différents acteurs de l'épargne salariale à la CDC afin de les aider à mieux en appréhender les mécanismes et les supports.

Cet accompagnement sera réalisé au moment du lancement de la gamme et sur la durée sous la forme d'actions de formation, d'information et de sensibilisation en fonction du besoin identifié :

✓ **Les représentants des porteurs de part au sein des conseils de surveillance des FCPE et les membres de la commission de suivi des accords PEE /PERCO :**

Une formation spécifique sera mise en place afin d'aider les représentants des porteurs de part au sein des conseils de surveillance dans leur mission de représentation dans ces instances. Cette action visant à les conforter dans leur rôle s'inscrit dans le cadre de la refonte de la gamme des FCPE des plans d'épargne PEE et PERCO de l'Etablissement Public qui comprend de nouveaux FCPE dédiés.

Celle-ci sera organisée par l'Ecole de la Finance de la CDC.

Cette formation aura pour objectif de familiariser les représentants avec les notions financières utiles et nécessaires à l'exercice de leur mission au sein des conseils de surveillance et de leur apporter une présentation détaillée de la réglementation relative à l'épargne salariale.

Il est prévu que cette formation soit organisée sous forme de 4 à 5 modules programmés au cours des mois de juin et septembre 2021. Les échanges entre les participants et les conférenciers seront privilégiés au cours de ces séances.

Les membres de la commission de suivi des accords PEE /PERCO bénéficieront également de cette formation.

✓ **Les épargnants :**

Un second accompagnement est prévu sous la forme d'une mise à disposition de divers outils d'information et de sensibilisation.

Au moment du lancement de la gamme, EPSENS, prestataire en charge de la gestion des PEE et PERCO de la CDC, communiquera sur les nouveaux produits proposés. Cette information prendra les formes suivantes :

- Un bandeau sur l'espace sécurisé épargnant EPSENS informant des arbitrages possibles et des changements de FCPE
- L'envoi d'une notification e-mail informant les épargnants des changements de FCPE
- L'organisation d'un webinar dédié animé par les équipes EPSENS

En parallèle, en concertation entre EPSENS, la CDC et la MSG, les supports existants seront actualisés : édition de guides, information sur les nouveaux FCPE sur le site intranet EPSENS dédié aux PEE/PERCO de la CDC et enrichissement des rubriques dans NEXT, sans oublier une communication sur l'intranet de la CDC via par exemple des FLASH-INFO.

Enfin, avec l'appui de l'Ecole de la Finance, des modules d'information de type e-learning sur les principales notions financières (par exemple qu'est-ce qu'un fonds commun de placement ? une obligation ? une action, etc.) seront mis à disposition des épargnants au cours du dernier trimestre 2021. Ces modules seront aussi l'occasion d'aider les épargnants à décrypter les documents et supports répondant à des obligations réglementaires qu'EPSENS leur adresse.